

La croyance au surnaturel et la pensée scientifique : quelques remarques

Autor(en): **Naville, Adrien**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **14 (1926)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380111>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CROYANCE AU SURNATUREL ET LA PENSÉE SCIENTIFIQUE

QUELQUES REMARQUES

La croyance au surnaturel a autorisé certaines superstitions qui la discréditent. Mais tout ce qu'elle a pu autoriser n'est pas impliqué dans son essence. Peut-être que, ramenée à ses affirmations fondamentales, la croyance au surnaturel est compatible avec la pensée scientifique la plus exigeante.

Je voudrais dire comment la question me semble se poser aujourd'hui. Je devrai pour cela faire bien des distinctions et formuler bien des définitions.

Une première distinction, qui est de grande importance, est celle du surnaturel et de la magie. M. Louis Wuarin, dans le noble et instructif ouvrage qu'il vient de publier (*La religion et l'état social*, 1925), ne la fait pas suffisamment. Les théoriciens de la magie, ceux du moins que je connais, ne présentent nullement les opérations magiques comme des événements surnaturels. A l'époque où le christianisme commença à se répandre dans le monde la magie était admise même par les esprits les plus cultivés. Plotin en a fait la théorie ; mais dans cette théorie l'idée du surnaturel n'intervient pas. La possibilité d'agir, même à distance, par certaines pratiques, sur les personnes auxquelles on veut du bien ou du mal, résulte

selon lui de l'harmonie ou interaction universelle, de l'action de tout sur tout. En vertu de cette harmonie, ce que je fais chez moi exerce une influence sur la vie d'un ennemi qui habite au loin. De pareilles idées font naturellement penser aux arts très modernes de la télégraphie et de la téléphonie sans fil, que l'on ne juge pas surnaturels. Entre la magie moderne et la magie ancienne — qui d'ailleurs n'est pas morte — la différence c'est que la magie moderne se fonde sur des notions scientifiques vraies, tandis que l'ancienne se fonde sur des notions fausses. A l'époque de Plotin, dans les milieux païens, on affirmait presque sans étude des lois de la nature dont une étude attentive a montré l'irréalité. Avec la magie va l'astrologie, car celle-ci n'est pas seulement un moyen de prévoir l'avenir, elle est aussi un moyen de le faire : en choisissant bien les moments de certaines situations des astres on fait réussir des entreprises qui avortent si on les commence quand la géographie du ciel est défavorable. Plotin, qui croit à l'astrologie, fonde cette croyance, comme la croyance à la magie proprement dite, sur les prétendues lois de l'universelle harmonie. Rien là de surnaturel.

L'Eglise chrétienne fut en somme hostile à la magie dont le crédit diminua auprès du public cultivé. Mais elle ne l'extirpa pourtant pas complètement, et l'influence de la pensée arabe produisit une recrudescence de cette superstition. Roger Bacon, au XIII^e siècle, fonde sa croyance à l'astrologie sur les mêmes raisons que Plotin. Il raconte, par exemple, sans sourciller, qu'une femme du district de Norwich a vécu vingt ans sans rien manger et que cela ne l'empêcha pas d'être « pinguis et in bono statu ». Il ajoute que ce ne fut pas un miracle, mais l'effet d'« aliqua constellatio » ; donc un phénomène naturel. Roger Bacon s'élève avec violence et se fâche contre les théologiens qui ne veulent pas admettre la réalité des faits de ce genre, qu'atteste pourtant l'expérience.

Une seconde confusion qu'il faut écarter est celle de la croyance au surnaturel avec la croyance au contre-naturel. On ne doit pas s'étonner de la trouver chez les écrivains du monde ancien ; elle résulte chez eux d'une autre confusion, celle des deux idées de loi et d'ordonnance. Ils n'avaient pas l'idée moderne de loi naturelle ; ce qu'ils appellent loi c'est l'ordonnance, la structure de la réalité sensible ou la cause métaphysique de cette structure. Les païens très superstitieux dont je parlais tout à l'heure reprochaient avec insistance au christianisme son affirmation du surnaturel, qui leur semblait une affirmation du contre-naturel. Ecoutez d'abord le païen que Minucius Felix fait parler dans le dialogue *Octavius* : « Les chrétiens, dit-il, méditent la ruine du monde en le menaçant, ainsi que ses astres, d'un embrasement universel, comme si l'ordre éternel établi par les lois de la nature pouvait jamais être troublé. » Ecoutez ensuite Celse, que cite Origène : « La somme du mal, avait écrit Celse, n'a jamais été et ne sera jamais moindre qu'elle n'est dans le moment présent ; car la nature de l'univers est unique et toujours la même et par conséquent la production du mal toujours identique... Si l'on apportait un changement, même le moindre, aux choses d'ici-bas, tout serait bouleversé et détruit. » (*Contre Celse*, IV, 62 et 5.)

On croit sentir sous ces paroles une influence de l'idéalisme platonicien et de sa doctrine des Idées. L'univers sensible est une copie de types immuables, il est nécessairement ce qu'il est en vertu de sa participation aux Idées. Pour changer quoi que ce soit à son ordonnance, à ses événements, il faudrait d'abord changer quelque chose dans le monde des Idées ; mais cela est impossible puisque les Idées sont immuables.

La confusion du surnaturel et du contre-naturel résultait chez les premiers adversaires du christianisme de leur ignorance de ce que c'est qu'une loi naturelle. Nous

le savons beaucoup mieux aujourd'hui ; nous savons que la loi est autre chose que l'ordonnance, et que seule elle ne l'explique pas. Nous savons que la loi seule n'explique ni aucune structure, ni aucun événement, que la loi seule n'explique rien. La loi est un rapport entre un terme antécédent et un terme conséquent ; selon que l'antécédent est ceci ou est cela, le conséquent aussi sera ceci ou cela ; pour modifier le terme conséquent aucune violation de la loi n'est nécessaire, il suffit de modifier le terme antécédent. On a donc le droit de s'étonner que les modernes n'aient pas rompu plus nettement avec la confusion du surnaturel et du contre-naturel. On la trouve encore soit chez des adversaires soit chez des partisans de la croyance au surnaturel.

Un adversaire, le pasteur Lang de Zurich, écrivait il y a quelque cinquante ans cette phrase singulière : « La conviction de la régularité absolue d'un ordre de la nature dans lequel toutes choses sont comprises fait une coupure profonde dans l'histoire des religions, et distingue les hommes pieux d'aujourd'hui des hommes pieux de toutes les religions et de tous les temps antérieurs. » (1) Ce pasteur, qui croit penser d'une manière très moderne, semble confondre encore, comme les polémistes païens d'il y a dix-sept siècles, l'idée d'ordre et celle de loi. Il semble ignorer que la science moderne nie catégoriquement « la régularité absolue d'un ordre de la nature », puisqu'elle affirme le changement et même le désordre.

Cette confusion-là est devenue rare chez les écrivains contemporains, mais sa disparition n'a pas fait disparaître la confusion du surnaturel et du contre-naturel. Soit les partisans soit les adversaires de la croyance au surnaturel en parlent souvent comme d'une violation des lois, que la science considère comme des rapports nécessaires. Les uns et les autres s'en tiennent trop facilement aux définitions que donnent les dictionnaires

(1) H. LANG, *La religion dans le siècle de Darwin*.

du langage usuel. Voici deux définitions du miracle : *Dictionnaire de l'Académie française* : « Miracle, acte de la puissance divine contraire aux lois connues de la nature. » *Dictionnaire de Littré* : « Miracle, acte contraire aux lois ordinaires de la nature. » — Ce qu'on appelle généralement le miracle n'est pas tout le surnaturel, tant s'en faut ; toutefois, même limitée à cette espèce-là de surnaturel, l'affirmation que des lois naturelles sont violées se heurte à des objections scientifiques bien graves. Pour ma part, je ne puis pas l'admettre, et le but principal que je vise dans les remarques qui vont suivre c'est de convaincre les défenseurs du surnaturel qu'ils doivent renoncer à de pareilles définitions et concevoir le surnaturel comme quelque chose qui s'ajoute aux effets de la loi, mais sans la contredire ou la violer. Le surnaturel, pour moi, c'est la création continuée. Je ne parle pas ici d'un monde surnaturel transcendant, au sujet duquel je voudrais construire un système métaphysique. Je parle d'événements surnaturels, de surnaturel historique. Je me demande comment aujourd'hui on doit concevoir et définir un événement surnaturel, et je réponds que les événements surnaturels, s'il y en a, sont de la création continuée.

Il faut préciser. Quelle différence y a-t-il entre un événement naturel et un événement surnaturel ?

Un événement naturel, c'est celui qui naît du passé par évolution selon les lois. La science moderne n'explique plus la réalité expérimentale au moyen de types transcendants dont cette réalité serait la copie, elle explique par déroulement, par transformation, on dit aujourd'hui par évolution. Evoluer c'est se dérouler, expliquer c'est faire voir le déroulement. Quand le savant a montré comment le moment présent était contenu dans le moment passé et devait en naître en vertu des lois, il a compris, il a expliqué. L'événement naturel, c'est celui qui s'explique. L'événement surnaturel au

contraire, — s'il y en a, — c'est celui qui ne résulte pas simplement du passé, mais dans lequel il y a quelque chose de vraiment nouveau qui s'est inséré dans l'évolution. Ce quelque chose de nouveau ne s'explique pas, au sens que la science moderne donne au mot expliquer.

De ces définitions supposées justes il résulte que toute décision libre de la volonté, s'il y en a, est un événement surnaturel. Si mes décisions ne naissent pas toutes fatalement du passé qui m'a produit par évolution, si j'y peux réellement quelque chose, cela est surnaturel. Le domaine du surnaturel serait donc bien plus étendu qu'on ne le pense généralement.

Je distingue trois espèces d'événements surnaturels dont il me paraît qu'on peut admettre la réalité sans contredire la science. Ce sont des décisions libres de certaines créatures, des interventions de Dieu dans la vie des âmes et des interventions de Dieu dans l'évolution physique.

Mais des événements pareils sont-ils vraiment possibles ? Non, répondait catégoriquement le déterminisme, la science ne permet pas de les croire possibles. La science veut expliquer, elle est l'explication de l'univers, elle rejette comme impossible et inadmissible tout ce qui, dans l'histoire de l'univers, serait décidément inexplicable. Or une décision libre ne s'explique pas ; croire à des événements libres c'est contredire la science.

Le fondement que l'on donne au déterminisme moderne diffère beaucoup de celui que l'on donnait au déterminisme ancien, dont j'ai parlé tout à l'heure. Le déterminisme ancien était statique, il affirmait la constance de l'ordre ; le déterminisme moderne est dynamique, il affirme la constance de la force ou, comme on dit volontiers, de l'énergie. Selon lui il y a dans l'univers une quantité immuable d'énergie ; elle est toujours la même, elle ne peut ni augmenter ni diminuer. Mais cette affirmation n'est en aucune façon une vérité scientifique

établie, elle est une croyance, un dogme. Ce dogme sourit à l'esprit scientifique, mais on se trompe tout à fait quand on en parle comme d'une loi. La quantité d'énergie est-elle immuable ou peut-elle augmenter ? La science des lois ne fournit aucune réponse à cette question. Ce qu'elle dit, c'est que, quand un conséquent résulte d'un antécédent par transformation, par évolution, il n'y a ni augmentation ni diminution d'énergie. Mais n'y a-t-il dans l'univers que des transformations, n'y a-t-il jamais ni nulle part de l'initiative ? La science des lois n'oblige nullement le savant à le croire. C'est une question historique. Ceux qui parlent du principe de la conservation de l'énergie comme d'une loi oublient la conditionnalité des lois, telles que les comprend la science moderne. Une loi est un rapport conditionnellement nécessaire. Formule : Toujours et partout si *A* est posé, et s'il est posé seul, *B* en résultera.

Les *A* sont souvent, très souvent, des produits de l'évolution, qui très souvent aussi sont posés seuls. Mais sont-ils toujours et partout posés seuls, ou la liberté peut-elle insérer à côté d'eux dans certains cas une autre donnée qui modifiera l'événement ultérieur que j'ai appelé *B* ? La science des lois, encore une fois, ne fournit aucune réponse à cette question qu'elle ignore même absolument. C'est une question historique. On peut aujourd'hui la poser sans trop étonner le public savant, car le déterminisme rigoureux passe depuis quelques dizaines d'années par une crise assez grave.

Si j'en parle ici, d'ailleurs, ce sera moins pour en tirer parti en faveur de ma thèse que pour mettre les partisans de la liberté et du surnaturel en garde contre certaines confusions d'idées. Deux remarques seulement.

Les physiciens contemporains sont devenus défiants à l'égard de formules que l'on considérait il y a cinquante ans comme des vérités parfaites. Ils doutent que ce qu'on appelle les lois naturelles s'appliquent à tous les êtres

ou à tous les cas individuels. Ce seraient des lois statistiques, des lois du grand nombre. Peut-être chacun des éléments de la nature a-t-il son individualité qui diffère de celle de tous les autres, et peut-être la formule n'est-elle parfaitement vraie d'aucun d'entre eux. C'est possible. Mais il serait bien dangereux d'en conclure, comme le font certains philosophes, que pour la science contemporaine il n'y a plus de lois nécessaires, et qu'elle considère les lois comme contingentes, souples, élastiques. Ne confondons pas les lois elles-mêmes, qui sont des rapports objectifs, avec les formules par lesquelles l'homme cherche à les énoncer ; ne confondons pas les lois avec ce que je me permets d'appeler les théorèmes. Le jour où il sera établi que nos théorèmes physiques actuels sont de la statistique, parce que chacun des innombrables électrons dont se compose l'univers matériel a son individualité et diffère de tous les autres, la science admettra que l'électron lui-même est probablement un composé. Elle s'efforcera de trouver les lois des éléments vrais, ou du moins les lois qui résultent des caractères qu'ont en commun tous les éléments, d'ailleurs peut-être différents. Dût cette recherche de lois vraiment universelles n'aboutir jamais à des résultats définitifs, la science la continuera toujours.

Une autre idée, qui joue un grand rôle dans la pensée scientifique contemporaine, me semble avoir plus d'importance que celle des lois statistiques pour l'objet de notre étude. C'est l'idée de tendance. Cette idée se présente comme une combinaison de la nécessité avec la liberté, qui risquent d'être ainsi mises de côté et remplacées. Et c'est pourquoi je la trouve dangereuse ; je voudrais au contraire affirmer nettement la coexistence de la nécessité des lois et de la liberté de certains actes.

M. Bergson, théoricien de l'élan vital, met des tendances partout, même dans le monde inorganique, si du moins je comprends bien sa pensée. Laissons cela,

ne parlons ni du granit ni de la lune, parlons du monde végétal. Claude Bernard doit avoir écrit que dans le développement des corps vivants il ne faut chercher que des phénomènes physico-chimiques sous l'empire d'une idée. Très belle formule ; seulement on doit se demander si l'idée est immanente au végétal ou lui est transcendante. Je pense qu'elle ne lui est pas immanente ; mais beaucoup de biologistes contemporains pensent autrement. Le néovitalisme affirme des tendances vitales. Le vitalisme, ancien ou nouveau, fait venir à l'esprit le souvenir de l'animisme des peuples primitifs. Il y a d'énormes différences, je le sais bien, et pourtant je ne suis pas bien sûr que le vitalisme ne soit pas une mythologie.

Si les organismes ont des tendances, il n'y en a qu'une qui soit irrésistible et dominatrice, c'est la tendance à la mort. La mort, voilà le fait universel pour les organismes ; elle les atteint tous ou plus tôt ou plus tard, quelles que soient les conditions où ils se trouvent. Quant au développement vital, il n'est qu'un fait relativement rare et, j'ose dire, exceptionnel. Je prends naturellement le mot organisme au sens large, une graine, un spermatozoaire sont déjà des organismes. Sur la multitude presque infinie de graines, de grains de pollen, de spermatozoaires, d'ovules, quelle est la proportion de ceux qui se développent, quelle est la proportion de ceux qui ne se développent pas ? Les organismes sont des ensembles matériels constitués de telle sorte que, si certaines conditions sont réalisées, ils ont un développement analogue à celui de leurs ascendants ; mais que, si ces conditions ne sont pas réalisées, ils meurent prématurément ; et d'ailleurs, je le répète, quelles que soient les conditions réalisées, ils finissent tous par mourir. Parlera-t-on vraiment d'une tendance à la mort ? Comment y voir de l'élan vital ?

Le développement du règne végétal par simple évolution selon les lois physico-chimiques est sans doute

en grande partie, aujourd'hui encore, inexpliqué. Mais rien ne prouve qu'il soit inexplicable ; la science contemporaine est encore bien courte. S'il était démontré que certains phénomènes, par exemple les mutations brusques de de Vries qui ont remplacé les mutations lentes de Darwin, étaient décidément inexplicables par l'évolution, j'y verrais de la création continuée ; mais il est bien probable qu'une science plus avancée finira par en découvrir les causes évolutives.

Au-dessus du règne végétal il y a le règne animal. L'humanité en fait partie ; mais ne parlons pas d'elle pour le moment, parlons de cette masse immense d'êtres qu'on appelle couramment des animaux. Ici l'idée d'évolution physico-chimique ne suffit décidément pas, puisque les animaux sont, c'est le sens de leur nom, des êtres animés, c'est-à-dire que leurs organismes matériels sont en relation avec des âmes. A côté de l'évolution physique il y a chez eux une évolution psychique. Elle se produit sans doute aussi selon des lois. Notre ignorance encore bien profonde au sujet de ces lois ne doit nullement nous engager à nier leur réalité. L'historien naturaliste doit pousser aussi loin qu'il le peut l'explication évolutive du monde animal par les lois psychiques combinées avec les lois physiques. N'y a-t-il en réalité que cela ? Ou bien les animaux, certains animaux, ont-ils une part de liberté créatrice ? Ils sentent, ils se représentent, ils veulent ; mais délibèrent-ils ? discutent-ils avec eux-mêmes dans leur for intérieur ? font-ils la distinction morale du bien d'avec le mal ? Je l'ignore et je trouverais bien hardi celui qui croirait pouvoir répondre catégoriquement à ces questions.

Quant aux hommes, nous savons qu'ils discutent avec eux-mêmes, qu'ils délibèrent en se croyant libres de choisir entre des décisions dont l'une sera moralement bonne et l'autre moralement mauvaise. Cette croyance a dans la vie des hommes un rôle si capital qu'il est impossible de se représenter ce que, sans elle, aurait été le

passé de l'humanité et ce que, sans elle, serait son avenir. Ici décidément la question de la liberté ne peut pas être écartée. Mais, disaient les déterministes, la croyance à la liberté est certainement une illusion, elle contredit la science. La science veut comprendre, or une décision libre et créatrice est inintelligible ; la science veut expliquer, or ce qui ne résulterait pas de l'évolution serait inexplicable ; la science veut bannir le mystère, or la liberté, s'il y en avait, serait un mystère : la science l'exclut. Faut-il rappeler une fois de plus aux déterministes que leur culte pour la science les aveugle et qu'ils ne voient plus le caractère tout relatif des explications scientifiques ? La science explique toujours par l'inexpliqué ; je parle de l'explication historique. Les événements d'aujourd'hui résultent de ceux d'hier, les voilà expliqués. Mais les événements d'hier ne s'expliquent pas par eux-mêmes, ils s'expliquent par les événements d'avant-hier, eux-mêmes provisoirement inexpliqués. Et, si haut que l'on remonte dans le passé, le point de départ de l'explication aurait besoin lui-même d'être expliqué. Cette régression historique est-elle théoriquement indéfinie ? L'univers doit-il être considéré comme éternel ? C'est le mystère parfait. Ou bien la régression aurait-elle théoriquement un point d'arrêt ? L'univers aurait-il commencé ? Autre mystère, qui n'est pas plus inconciliable avec la science que le mystère de l'éternité. Mystère en tout cas ! la croyance à l'universelle intelligibilité de l'histoire est une erreur manifeste. Ne pas voir que l'explication scientifique a des limites infranchissables, c'est ne pas comprendre la science. Et, puisque la science doit admettre la réalité du mystère, pourquoi n'admettrait-elle pas qu'il s'en produit dans le cours de l'évolution, qu'il s'en produit aujourd'hui ? Je ne dis pas avec M. Bergson que l'évolution est elle-même créatrice, je dis que la création continuée peut se combiner avec elle.

Des décisions libres de l'homme, voilà donc une première espèce d'événements surnaturels que la science n'exclut pas. Elle n'interdit pas à l'homme qui agit bien d'éprouver la joie de la bonne conscience, elle ne met pas celui qui agit mal à l'abri du remords.

Qu'est-ce qu'agir bien ? qu'est-ce qu'une volition bonne ? Qu'est-ce qu'agir mal ? qu'est-ce qu'une volition mauvaise ? Une volition est toujours un fait individuel et un fait du moment présent. Mais, par les buts qu'il donne à ses volitions, l'individu doit dépasser le moment présent et en quelque sorte se dépasser lui-même. Il doit vouloir préparer l'avenir et contribuer au bien d'autrui. Il ne doit ni viser seulement sa satisfaction immédiate, ni se procurer à lui-même des satisfactions qui diminuent le bien de l'ensemble au lieu de l'augmenter. Il doit être impartial et bienveillant : « Aime ton prochain comme toi-même ». Une volition bonne, c'est une volition large, une volition mauvaise, c'est une volition étroite. Plus l'individu s'affranchit de la passion immédiate et de l'égoïsme pour vouloir être l'ouvrier utile d'une œuvre générale, et plus il a le droit de croire collaborer librement avec le principe universel. Mais l'idéal d'impartialité, d'amour et de dévouement lui paraît souvent trop haut pour sa faiblesse ; il manque de force. Il se sent écrasé, il va tomber, il cherche un renouvellement de son énergie. Le recueillement, qui chez la plupart prend la forme de la prière, lui en procure souvent. L'homme faible, mais de volonté droite, a souvent alors l'impression d'entrer en rapport avec une réalité supérieure qui intervient dans la vie de son âme, qui le stimule et lui communique de la force. Cette intervention de Dieu dans l'évolution psychique serait une seconde espèce de surnaturel. La science permet-elle de l'admettre ? De nouveau je réponds oui, et pour les mêmes raisons qu'au sujet des décisions libres de l'homme. Comme ces décisions humaines, les interventions divines sont pour la science

historique des mystères, des limites de l'explication par évolution. Mais cela n'autorise nullement la science à en nier la réalité. Je reviendrai encore tout à l'heure sur ce point quand j'aurai parlé de la troisième espèce de surnaturel, c'est-à-dire de ce qu'on appelle ordinairement le miracle.

Ici une distinction importante paraît s'imposer. Les événements surnaturels, dont l'origine est toujours d'ordre spirituel, déroulent pourtant aussi leurs effets dans le monde physique. La civilisation matérielle, qui a modifié sur bien des points la surface de notre planète, résulte elle-même pour une part très grande de l'action d'hommes consciencieux qui ont lutté contre leur égoïsme, leurs passions, leur paresse, pour préparer l'avenir et se rendre utiles à autrui. Mais, entre la décision libre et le but extérieur qu'elle vise, il y a une foule d'intermédiaires. La volonté humaine, fortifiée peut-être par un pouvoir divin, n'agit directement que sur le système nerveux de l'individu. Le changement qu'elle y a produit appartient dès lors à l'évolution universelle ; ses effets ultérieurs se succèdent selon les lois naturelles. Pour atteindre le but qu'il veut l'homme doit, autant que possible, prévoir un enchaînement souvent long et compliqué de causes et d'effets ; s'il a mal prévu, le but est manqué. Il ne suffit pas de vouloir énergiquement pour guérir un malade ou arrêter la décomposition cadavérique, pour fertiliser une région aride ou prévenir des inondations. Il faut employer des moyens appropriés. C'est d'une manière indirecte que le résultat est obtenu.

Il en serait autrement dans le miracle. Ici la puissance divine agirait d'une manière immédiate sur l'univers matériel, même sur le monde inorganique ; et le but serait atteint directement, sans moyens intermédiaires. La science permet-elle d'admettre que cela soit possible ?

Pour la troisième fois je réponds affirmativement. Mais si je le fais, c'est, je le répète, parce que pour moi

un événement surnaturel n'est pas la violation d'une loi. Les lois sont des rapports qui résultent de la nature des choses, de la nature des éléments matériels par exemple. Pour modifier les événements, Dieu n'a nullement besoin de changer momentanément ces natures dont il est lui-même l'auteur, il suffit qu'il introduise dans la série des phénomènes un facteur nouveau, une force qui n'est pas produite par l'évolution. Si nous pouvons admettre que la volonté humaine change quelque chose à ce qui se passe dans le cerveau, comment refuserions-nous au Créateur la liberté de continuer à créer ?

En terminant, je voudrais définir d'une manière moins incomplète l'attitude que l'esprit scientifique me paraît devoir prendre vis-à-vis de la croyance au surnaturel.

Il ne faut pas demander au savant d'être crédule, et d'accueillir facilement l'affirmation du caractère surnaturel de certains événements ou la vérité de certains récits. Le savant désire expliquer, c'est son goût, et c'est aussi son devoir. Comprendre et faire comprendre comment des événements s'engendrent les uns les autres c'est un des rôles essentiels de la science. C'est par là qu'elle fournit un fondement solide et large aux théories des arts et par conséquent aux arts eux-mêmes. Les progrès de l'explication sont éminemment utiles. Mais elle n'est pas le seul rôle de la science ; le croire est du fanatisme. La science a un autre rôle, qui est de constater. Comprendre n'est pas tout, il faut aussi prendre. Prendre sans comprendre, sans pouvoir expliquer, au sens que la science historique donne à ce mot, c'est pour le savant un sacrifice. Il a le droit et même le devoir de n'y consentir que là où ce sacrifice s'impose à sa raison. Mais il s'impose ; la science baigne dans le mystère, c'est l'évidence même. Ne pas le voir c'est être aveugle. Ce qu'on peut discuter seulement c'est, si j'ose parler ainsi, la situation du mystère dans le temps. Le mystère

n'appartient-il qu'à un passé lointain, infiniment lointain, ou y en a-t-il dans le cours de l'évolution, y en a-t-il aujourd'hui ? Le savant n'a pas le droit de trancher cette question par une négation catégorique.

Ce qui me semble décidément inacceptable pour la raison humaine c'est la croyance que la réalité totale, la seule réalité, est un immense mécanisme qui se meut fatalement sans aucun but ni aucune liberté.

ADRIEN NAVILLE.
